

## 14ème législature

<b>Question N° : 98760</b>	De <b>M. Christophe Premat</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Développement et francophonie		<b>Ministère attributaire</b> > Développement et francophonie
<b>Rubrique</b> >sports	<b>Tête d'analyse</b> >jeux olympiques	<b>Analyse</b> > langue française. usage. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>06/09/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>07/12/2016</b> Date de renouvellement : <b>03/01/2017</b>		

### Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du développement et de la francophonie sur l'usage du français pendant les Jeux olympiques d'été 2016 de Rio de Janeiro. Si le français a été entendu pendant les cérémonies d'ouverture et de clôture et si l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été présente, la langue française a dû mal à être défendue essentiellement parce qu'elle est vue comme la langue officielle de la France. Pourtant, la francophonie montre qu'autour de cette langue existe une solidarité. La secrétaire générale de l'OIF, Mme Michaëlle Jean, a rappelé qu'il existait un Grand témoin de la francophonie, l'artiste camerounais Manu Dibango, chargé de négocier avec le Comité olympique autour de l'intérêt à accroître la visibilité de la langue française. Il aimerait savoir s'il compte poser la question du français comme langue olympique en prévision du prochain sommet de la Francophonie qui aura lieu à Madagascar en décembre 2016.